



Annonce parue sur le site Facebook de A.R.A. le 2/03/2023, en relation avec l'article Sud Ouest du même jour (page suivante)

Voici les annonces tant attendues ainsi que le dernier article en date chez Sud-Ouest.

Comme à l'habitude avec Sud-Ouest l'article est payant, alors qu'il est d'utilité publique et des « interventions incohérentes » et « des oublis » nous font réagir.

1/ M. De Mester maire de Saint-Vivien se dit : « enthousiasmé par le projet » pour sa commune et « que nous avons sûrement un problème de perception. »

Comment ne pas l'être quand la déchèterie qui arrive dans votre commune vient pour y remplacer seulement 2 petites déchèteries et qu'en plus celle-ci sera située « DANS UNE ZONE NON HABITÉE »

Comme cela devrait être le cas pour toutes !!!!!

2/ M. Gervais maire de Saint-Médard d'Aunis nous explique qu'il ne constate « aucune animosité » dans sa commune et qu' « il y aura un peu plus de circulation mais ça restera correct. »

La déchèterie de Saint-Médard sera la plus petite de l'agglo en volume d'usagers et remplacera elle aussi que 2 déchèteries et sera elle aussi hors agglomération...

Comment comparer une commune de 2300 habitants avec Saint-Xandre qui en compte bientôt plus de 5000 et qui elle remplacera les 6 déchèteries des plus grandes communes de l'agglo dont celle de Lagord qui est à ce jour la plus grosse !! Il y aura aussi pour nous un peu plus de circulation mais elle sera multipliée par 6 avec des habitations en son sein !!! Pour certaines habitations à moins de 20 mètres !

Les élus ont le don de comparer l'incomparable pour noyer le poisson, nous en avons l'habitude mais de là à faire intervenir des maires dont le projet est totalement différent de ce qui nous attend c'est se tirer une balle dans le pied et prouver qu'il n'existe aucun argument viable validant ce projet aberrant ! Bref nous vous laisserons seuls juges de ces commentaires.

## ⚠ VOICI MAINTENANT LES ANNONCES ⚠

A partir de mi-mars et jusqu'à fin mai nous allons organiser un vote en collaboration et avec l'accord de Mme la Maire de Saint-Xandre. Vote qui permettra aux habitants de Saint-Xandre de donner leur avis sur l'arrivée de cette MEGA DÉCHÈTERIE puisqu'ils n'ont jamais été consultés.

Vous pourrez retrouver des urnes chez certains commerçants ainsi qu'à la Mairie à partir du 15 Mars. Nous reviendrons vers vous pour vous dire à quel endroit retrouver ces urnes et souhaitons que vous participiez nombreux à ce vote pour connaître votre sentiment.

## ⚠ DEUXIÈME ANNONCE ⚠

Le VENDREDI 21 AVRIL à partir de 19 HEURES.

L'association A.R.A ainsi que Mme la Maire et les élus de la **Mairie Saint-Xandre** vous invite pour : UN VERRE DE L'AMITIÉ pour les habitants de Saint-Xandre.

La soirée fera l'objet d'une présentation des enjeux qui nous attendent face à l'arrivée de cette MEGA DÉCHÈTERIE et la circulation dans le village et de pouvoir échanger librement avec vous dans un moment de convivialité.

Nous invitons évidemment tous nos soutiens de la première heure et les nombreuses associations partenaires.

Le combat continue nous ne lâcherons rien.

## CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS À SAINT-XANDRE



Les habitants de l'Aubrecay, dont le président de l'association des riverains Jonathan Févre (à gauche), sont mobilisés contre le projet de centre de valorisation des déchets. NATHALIE LEBEY - LE SUD OUEST

## L'opposition des riverains tourne au bras de fer politique

Le rejet du projet communautaire de la part des habitants de l'Aubrecay génère des tensions entre la commune et la Communauté d'agglomération de La Rochelle

**Prédictor Zabatza**  
zabatza@nouvelobs.com

« On est venu s'installer à la campagne pour être entouré de champs, pas d'une zone industrielle. » Jonathan Févre vit depuis treize ans dans le petit hameau de l'Aubrecay, à l'entrée de la commune de Saint-Xandre depuis la route D105. Les terres agricoles dominent toujours le paysage, mais les riverains se demandent pour combien de temps encore. Une zone artisanale de 17 hectares doit être aménagée sous leurs fenêtres, assez grande pour accueillir une soixantaine d'entreprises. À cela s'ajoutent un poste source Enedis et un centre de valorisation des déchets, le plus important de l'agglomération.

« Ce n'est plus une zone artisanale, c'est une zone industrielle », insiste Jonathan Févre, président de l'association de riverains de l'Aubrecay (ARA), qui rassemble « 70 à 80 membres et de nombreux sympathisants ». Outre deux pétitions, cette dernière a déposé un recours au tribunal administratif de Poitiers contre le permis d'aménager de la zone artisanale. « Ce projet de méga-déchetterie a été caché à la population, accuse Jonathan Févre. On a été mis au courant le jour de l'élection de Mme Ferrand (maire de Saint-Xandre depuis 2020, NDLR). »

Les riverains disent avoir « découvert » il y a deux ans le projet communautaire de centre de valorisation des déchets, qui servira d'ici 2026 aux habitants de Pulfboeuf, Marsilly, Esmardes, Nieul-sur-Mer et Saint-Xan-

dre. Ce rejet d'un équipement communautaire fait écho à l'opposition des habitants de La Jarne contre l'axe de grand passage des gens du voyage en 2017, ou à celui, récent, du projet de méthanisation à Sainte-Soulle.

### « Encombrement »

« C'est l'application du schéma directeur des centres de valorisation des déchets, voté en 2015. Il a été présenté par David Caron, [ancien] vice-président et maire de Dompierre-sur-Mer, qui est toujours conseiller communal et fait partie du groupe [d'opposition] de Mme Ferrand », fait remarquer Alain Drapeau, vice-président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle (CDR) en charge du traitement et de la valorisation des déchets. Le maire de Pulfboeuf a pu entendre les arguments des élus saint-xandrins lors du conseil communautaire du 26 janvier. Evelyne Ferrand avait ainsi évoqué la circulation automobile et le risque d'encombrement du centre-bourg. « Nos études indiquent que ça n'aura pas d'impact », signale Alain Drapeau. Seuls les Saint-Xandrins passe-

ront devant la mairie. Les habitants des autres communes prendront un autre chemin, plus rapide. »

L'Association de riverains de l'Aubrecay estime, au contraire, que l'addition du futur équipement, de l'activité de la zone artisanale et des nouveaux habitants « élèverait le trafic de 1 800 voitures par jour (en 2016) aux alentours de 3 500 à 4 000 minimum ». « Les gens de Dompierre et de Pulfboeuf ne vont pas s'amuser à passer par les petites routes de campagne avec leurs remorques, ils vont passer par la rue de la République, notre rue principale qui est déjà bien obstruée dans la journée, ajoute Evelyne Ferrand. Quid de l'entretien des routes ? Nous avons un mécontentement de la population et des commerçants », redoute l'Elue, opposée à ce qu'elle appelle aussi la « méga déchetterie ». Le Conseil municipal a voté une motion en mai 2022 – mais pas à la zone artisanale, qui « apportera de l'emploi à la commune ».

### « Pas de plan B »

Les habitants de l'Aubrecay ne font pas vraiment de distinc-

tion. « On est tous propriétaires ici, contrairement aux riverains de la déchetterie de La Jarne, qui sont essentiellement des locataires », souligne Jonathan Févre. « On a tous déjà perdu 25 % de la valeur de nos maisons. Si la déchetterie arrive, ce sera 35 %. »

« Lors de la première réunion publique, relate une voisine, une dame pleurait parce qu'elle avait acheté sa maison un an auparavant. Je suis désolée, ça fait vingt ans qu'on parle d'une zone artisanale ici. Son notaire était obligé de le lui dire. » Pascal et Brigitte Eugène, patrons du restaurant l'Aubrecay, ne voient pas tous les projets d'un mauvais œil. « Ça nous apportera du monde, au moins pendant la construction de la zone artisanale. Après, c'est moins sûr. »

Alain Drapeau se dit prêt à inviter « élus et riverains de Saint-Xandre à visiter les centres existants ». Il certifie en tout cas qu'il n'y a « pas de plan B ». Les trois futurs centres (Saint-Xandre, Saint-Vivien et Saint-Médard-d'Aunis, NDLR) ne sont pas liés, mais ce sont des projets à 4 millions d'euros, on ne peut pas les lancer en même temps. »

Evelyne Ferrand accepte l'invitation de son collègue. Mais, dans l'attente de l'enquête publique, elle ne veut pas d'un projet « qu'on veut nous imposer » et se refuse à signer le permis de construire du centre de valorisation des déchets. « Je veux bien qu'on me parle de solidarité, mais certains projets sont bien plus vertueux que d'autres. J'aurais préféré avoir la piscine (la future piscine communautaire, NDLR). Je veux bien échanger avec Lagord. »

### « C'EST UN SERVICE, PAS UNE NUISANCE »

Le premier centre de valorisation des déchets a ouvert à Périgny en 2021, suivi de celui de La Jarne en 2022. Trois autres doivent suivre à Saint-Xandre, Saint-Vivien et Saint-Médard-d'Aunis. Dans ces deux dernières communes, le déchetteries de Châtelaillon et de Sallertaine, dans une zone non habitable. Nous avons été invités à visiter le centre de Périgny, dont il sera le copier-coller. Nous avons été enthousiasmés. Je pense que c'est un problème de perception. » Roger Gervais, maire de Saint-Médard-d'Aunis, ne constate « aucune animosité » dans sa commune. « Il y aura un peu plus de circulation, mais ça restera tout à fait correct, »